

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ BOTANIQUE  
DE LYON

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

SECONDE SÉRIE

V

1887



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

---

1887

## SÉANCE DU 19 JUILLET 1887

---

PRÉSIDENCE DE M. LACHMANN, VICE-PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

F. Nizet, Notice sur les Catalogues des Bibliothèques publiques, offerte par l'auteur. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, XXXIII, 396. — Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes, XIV, 1 à 12. — Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles, VI, 1. — Bulletin of the Torrey Botanical Club, XIV, 7. — Verhandlungen der K. K. zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien, XXXVII, 1, 2. — Botanische Zeitung, 27, 28, 1887.

LE PRÉSIDENT annonce à la Société que deux de ses membres, MM. Viviand-Morel et Gaulain, viennent d'être nommés chevaliers de l'ordre du Mérite agricole et leur adresse les félicitations les plus sincères au nom de leurs confrères.

### COMMUNICATIONS

M. le D<sup>r</sup> LÉON BLANC présente plusieurs plantes recueillies par M. Roux et par lui entre Rochemaure et Cruas (Ardèche), et fait le compte-rendu de leur herborisation.

Le 30 mai 1886, j'avais exploré les coteaux calcaires qui s'étendent entre Châteauneuf et Donzère (Drôme), et j'y avais récolté un grand nombre de plantes déjà observées six années auparavant par MM. Perroud et Saint-Lager (Ann. VIII, 1879-80, p. 108-112). Les plantes que je cueillis durant cette excursion furent présentées à la Société à la séance du 22 juin 1886 (Voir Bull., p. 57).

Afin de compléter l'étude de la végétation de cette partie de la vallée du Rhône, je résolus de visiter les coteaux calcaires situés sur l'autre rive du Rhône dans le département de l'Ardèche.

Le 29 mai 1887, MM. Roux et moi partions de la gare de Perrache à huit heures du soir et arrivions à minuit à Montélimar (1).

---

(1) En partant de Lyon à 5 h. 10 m. du soir, on arrive à 10 h. à Montélimar et on a ainsi l'avantage de prendre un repos nocturne suffisant.

Le lendemain, dès six heures du matin, nous franchissions les cinq kilomètres qui nous séparaient de Rochemaure, tout en admirant la pittoresque situation de ce bourg au pied des ruines majestueuses d'un ancien château féodal et de deux dykes basaltiques, dernière poussée de l'énorme coulée volcanique des Coirons, étendue depuis le Mézenc jusqu'à la montagne de Chenavari dont les colonnades basaltiques se dressent au nord-ouest, au-dessus de la vieille chapelle de Saint-Laurent.

Nous remarquons dans les champs bordés de haies de Cyprés, *Gladiolus segetalis*, *Muscari comosum*, *Lepidium drabophyllum* (Draba), *Lathyrus aphyllus* (aphaca); — sur les bords de la route, *Ægilops ovata*, *Coronilla scorpioidea*; — dans les fossés et les terrains mouillés, *Helosciadium nodiflorum*, *Berula angustifolia*, *Iris lutea* (Pseudoacorus), *Equisetum limosum*, *Orchis palustris*, *Carex Ederiana*, *Scirpus holoschoenus*.

Nous nous engageons au nord-ouest, dans un petit ravin au sortir duquel nous gravissons une colline de grès et de calcaire, sur laquelle nous récoltons : *Glaucium luteum*, *Spartium junceum*, *Astragalus monspessulanus*, *Plantago cynops*, *Valerianella coronata*, *Tragopogon major* et *T. porrifolius*, *Thlaspi silvestre*, *Specularia hybrida*, *Iberis pinnata*, *Alysson calycinum*, *Vicia peregrina* et *V. purpurascens*, et diverses autres plantes communes dans cette région.

Nous arrivons vers une ancienne chapelle en ruines où se trouvent plusieurs tombeaux dont quelques-uns sont assez récents (1872), et une inscription latine dont les caractères sont disposés de telle manière qu'on peut les lire de gauche à droite ou en sens contraire de haut en bas ou de bas en haut :

SATOR  
AREPO  
TENET  
OPERA  
ROTAS

Cette inscription est un jeu épigraphique dépourvu de signification : *Arepo* est l'anagramme d'*Opera*, de même que *Rotas* est celui de *Sator*.

Autour de la chapelle, nous notons *Ilex coccifera*, *Scleropoa rigida*, *Helichrysum citrinum* Mathiole (H. Stoechas L.), *Helianthemum polifolium*, *Fumana procumbens*, *Erucastrum bracteatum*.

Du sommet de la colline nous contemplons pendant quelques instants la vallée du Rhône, puis, continuant de marcher vers le nord, nous traversons des champs, des taillis et des terrains incultes où croissent : *Alsine tenuifolia*, *Genista scorpioides*, *Convolvulus cantabricus*, *Biscutella laevigata*, *Asperula arvensis*, *Abiga* (*Ajuga*) *chamaepitya*, *Euphorbia Gerardiana*, *Saponaria ocymoides*, puis sur les bords d'une rivière appelée le Lavezan, près du village de Meysse, le *Linum campanulatum*, dont les grandes et belles corolles jaunes attirent l'attention même des personnes étrangères à la Botanique. Ce Lin n'est pas très rare dans le département de l'Ardèche : M. Saint-Lager l'a vu notamment dans la vallée de l'Ouvèze, puis autour de Cruas, d'Aps et des Vans.

Après avoir déjeuné à Meysse beaucoup mieux que nous ne l'espérions, nous explorons à l'ouest des coteaux où croissent : *Euphorbia serrata*, *Linum narbonense*, et *L. suffruticosum*, *Helianthemum oelandicum*, *Cistus salvifolius*, *Galium tricornis*, *Turgenia latifolia*, *Thymus vulgaris*, *Salvia officinalis*, *Rosmarinus officinalis*, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Cytisus sessilifolius*, *Aristolochia pistolochia*, *Cercis siliquosa*, *Lathyrus setifolius*, *Psoralea bituminosa*, *Osyris alba*, *Quercus ilex*, *Olea europaea*, *Rhus coriaria*, *Aronia rotundifolia*.

Descendant des hauteurs, nous longeons, dans la direction du nord, le pied des collines où nous voyons successivement : *Rhus cotinus* et *R. coriaria*, *Rhamnus alaternus*, *Phillyrea media*, *Juniperus oxycedrus*, *Laserpitium gallicum*, *Ruta angustifolia*, *Erysimum australe*, *Stipa pennata*, *Avena bromoidea*, *Vulpia ciliata*, *Veronica triphylla*, *Antirrhinum majus*, *Nardurus tenellus*, *Glaucium luteum*, *Psoralea bituminosa*, *Rubia peregrina*, *Alysson macrocarpum* et enfin *Ficus carica*.

Arrivés à un point où la voie ferrée est croisée par un chemin descendu de la montagne, nous avons repris la grande route, et vingt minutes après, nous étions à Cruas, d'où, traversant le Rhône sur le bateau appelé *Traille*, nous avons repris à Lachamp-Condillac le train allant à Lyon.

En comparant la liste des plantes observées par nous, entre Rochemaure et Cruas, avec celle des espèces précédemment observées entre Châteauneuf et Donzère, on constate une similitude



de végétation qui d'ailleurs est en corrélation avec l'identité des conditions climatériques et géologiques des deux rives du Rhône.

Nous nous proposons de compléter ultérieurement l'étude de la Flore de l'Ardèche, par l'examen des collines qui s'étendent entre Cruas et Tournon.

M. N. ROUX présente deux rameaux de Chêne vert, dont l'un a les feuilles entières et l'autre les feuilles très découpées.

Comme le savent bien tous les botanistes, cette hétérophylie normale existe aussi chez le Houx.

M. BOULLU ajoute que lorsque le *Quercus Ilex* et l'*Aquifolium vulgare* croissent en broussailles, les feuilles sont découpées, et celles de l'*Ilex* sont en outre garnies d'aiguillons. Au contraire, les feuilles des rameaux élevés sont entières et inermes.

M. MEYRAN informe la Société qu'il a trouvé, entre la Brally et Yzeron, la Digitale à petites fleurs dont il n'avait pu constater l'existence, l'année précédente, dans la localité où il a observé l'hybride appelé *purpurascens* ou mieux *D. purpureo-parviflora*. La présence de la Digitale à petites fleurs dans la chaîne granitique d'Yzeron prouve que cette espèce n'est pas exclusivement calcicole, comme l'ont cru plusieurs auteurs, mais seulement calcicole préférente, ainsi que du reste l'a déjà remarqué M. Saint-Lager (Catal. Fl. bassin Rhône).

M. BEAUVISAGE fait les remarques suivantes à propos d'une étude sur la *Vrille des Cucurbitacées*, par M. Colomb :

M. G. Colomb a récemment publié dans le *Journal de Botanique* (1) un travail sur la vrille des Cucurbitacées. Il y confirme, par ses observations personnelles, l'opinion des botanistes qui considèrent cette vrille comme étant une feuille modifiée née sur le pédoncule floral et donnant naissance dans son aisselle à un rameau généralement feuillé. Ses observations sont nouvelles : elles portent sur plusieurs espèces non étudiées avant lui ; elles sont accompagnées de dessins qui en rendent sensibles aux yeux les résultats généraux. Elles ont leur valeur assurément ; toutefois M. Colomb s'en exagère peut-être la portée, quand il dit :

---

(1) Première année, n<sup>os</sup> 9 et 10.

« Mais comme ces preuves ne semblent pas suffisantes à un certain nombre d'auteurs, il n'est pas inutile d'en apporter une nouvelle qui, je crois, n'a jusqu'à présent été invoquée par personne..... La feuille F ne reçoit de faisceaux que du cercle externe (des faisceaux de la tige). A l'aisselle de cette feuille, et aux dépens des faisceaux internes, naît un bourgeon 1; c'est de ce bourgeon que partent toujours les faisceaux qui se rendent dans la vrille V. Ceci confirme l'opinion admise que la vrille dépend du bourgeon axillaire 1 de la feuille F.

« Mais il y a plus : entre la vrille V et le bourgeon 1 se détachent d'autres faisceaux dont l'ensemble forme, en 2, un second bourgeon..... »

Or, tout cela n'est pas nouveau, comme le croit M. Colomb : ces faits ont été constatés et publiés il y a longtemps déjà par M. Cauvet, que M. Colomb oublie de citer dans son historique de la question.

Dans une communication faite à la Société botanique de France, dans sa séance du 25 novembre 1864, M. Cauvet établit par de nombreux arguments la nature foliaire de la vrille des Cucurbitacées, et, soit dit en passant, il signale en particulier deux cas bien curieux et bien démonstratifs :

- 1° Un nœud dépourvu de feuilles et portant deux vrilles;
- 2° Un nœud dépourvu de vrilles et portant deux feuilles.

Ces deux cas méritent de ne pas être omis dans un historique de cette question si controversée.

Plus loin, à propos des relations entre les faisceaux des divers organes qu'on trouve groupés à chaque nœud de la tige, et pour démontrer tout spécialement l'origine du rameau (*bourgeon 2*, de M. Colomb), M. Cauvet dit textuellement ce qui suit :

« 1° Le rameau présente un canal médullaire dont les faisceaux viennent s'appliquer et se terminer sur le côté correspondant du pédoncule (*bourgeon 1*);

« 2° Les faisceaux qui circonscrivent le canal médullaire de la vrille s'enfoncent profondément dans le nœud; ils se réunissent en un faisceau qui se recourbe tantôt vers le haut, tantôt et plus souvent vers le bas de la tige et va s'appliquer sur l'origine du canal médullaire du pédoncule.

« Cette disposition, singulière en apparence, du canal de la vrille, permet de reconnaître sa dépendance de l'axe du

« *pédoncule*, ses faisceaux étant [suffisamment *profonds* pour  
« n'avoir pas subi l'influence de organes voisins.

« Quoi qu'il en soit, les faisceaux du rameau sont tout à fait  
« indépendants de ceux de la feuille; ils naissent du pédoncule  
« un peu au-dessous de l'émergence de la vrille.

« Nous savons que cette dernière est une feuille; nous pou-  
« vons donc admettre que le rameau est placé sous sa dépen-  
« dance, et que, né à son aisselle, comme tous les bourgeons  
« d'une végétation régulière, il a été déjeté latéralement par  
« les organes voisins ».

C'est, en d'autres termes, exactement ce que dit M. Colomb sur ce point, et les figures nouvelles qu'il donne pourraient parfaitement avoir pour commentaire le texte de M. Cauvet.

Je ne veux certes diminuer en rien le mérite de M. Colomb, qui ignorait assurément les recherches de M. Cauvet, mais je crois qu'il est de toute justice de ne pas laisser passer sous silence les travaux de nos devanciers, et de rappeler que M. Cauvet a donné, il y a 23 ans, du fait en question, une preuve que M. Colomb croit n'avoir *jusqu'à présent été invoquée par personne*.

---

## SÉANCE DU 2 AOUT 1887

---

PRÉSIDENTE DE M. FR. MOREL

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

### COMMUNICATION

M. BOULLU entretient la Société de l'excellent résultat qu'il a obtenu pour la dessiccation rapide des Crassulacées par l'immersion préalable des plantes de cette famille dans une solution alcoolique de bichlorure de mercure. Il a appliqué dernièrement ce procédé à l'*Umbilicus pendulinus*, et il a vu les échantillons de cette espèce se dessécher avec une rapidité surprenante sans perdre ni leurs feuilles, ni leur couleur.